

**Découvrez le coworking ! Testez gratuitement l'un des 40 espaces participant à la semaine du coworking en Belgique du 23 au 27 octobre**

Le seuil du million de coworkers dans le monde devrait être franchi en 2017 selon une enquête d'un magazine spécialisé. Ce qui séduit de plus en plus d'indépendants, de travailleurs nomades et de startups, ce n'est pas tant la mutualisation de l'espace que l'échange des compétences, les contacts sociaux, l'agrandissement du réseau professionnel ou encore un environnement qui stimule la créativité. La très sérieuse *Harvard Business Review* n'hésite d'ailleurs pas à affirmer que coworking et épanouissement vont de pair.

« *L'enquête* menée en Wallonie auprès des coworkers du réseau wallon d'espaces de coworking CoWallonia démontre d'ailleurs, chiffres à l'appui, les retombées positives du coworking auprès des personnes qui le pratiquent, explique Lisa Lombardi, coordinatrice de CoWallonia et Smart Territory Expert à l'Agence du Numérique. Grâce à la dynamique mise en place et l'esprit collectif insufflé par le coworking, ils se sentent mieux, sont plus motivés et plus productifs que lorsqu'ils travaillent depuis leur domicile, notamment. Les effets se font également ressentir au niveau des revenus (en augmentation pour ¼ des coworkers), de l'acquisition de compétences et de l'émergence de nouvelles idées ».

Le coworking s'inscrit aussi dans la problématique de la mobilité et du développement durable. Limiter les trajets en travaillant près de chez soi, près de ses clients ou dans un endroit accessible en transport en commun devient une évidence pour réduire la congestion qui touche de plus en plus de villes en Belgique.

Conséquence de ce succès croissant, les espaces de coworking se multiplient et se diversifient. « *En Wallonie, à travers le soutien dynamique au réseau CoWallonia et une série de mesures qui s'inscrivent dans Digital Wallonia, la Stratégie Numérique pour la Wallonie, le Gouvernement wallon entend favoriser l'usage de ces solutions innovantes et répondre aux enjeux de transformation numérique de notre territoire, explique Benoît Hucq, directeur de l'Agence du Numérique* ».

Ainsi, deux mesures se sont vues récemment concrétisées. « *D'une part, il s'agit du soutien à l'émergence d'espaces de coworking en zone rurale via un appel à projets spécifique lancé par le Ministre René Collin, détaille Lisa Lombardi. D'autre part, avec le lancement de chèques coworking, la Wallonie favorise l'accès aux espaces de coworking pour les porteurs de projet et les starters qui sont en phase de démarrage ou de développement d'une activité entrepreneuriale* ».

C'est sur ce mouvement en pleine croissance que la troisième édition de la Semaine belge du Coworking va mettre la lumière. En réunissant plus de 40 espaces au niveau national, dont 11 espaces en Wallonie qui accueilleront gratuitement freelances, startups et employés pour travailler ou participer à l'un des nombreux workshops, formations ou événements de networking qui seront organisés du 23 au 27 octobre.

De quoi vous donner le goût de coworker !

Plus d'infos et programme sur [www.coworkingweek.be](http://www.coworkingweek.be) ou sur notre page Facebook : <https://www.facebook.com/becoworking.be>

**A propos des organisateurs :**

- BeCoworking rassemble les acteurs du coworking en Belgique afin de favoriser la diffusion des nouvelles pratiques de travail au niveau national au travers d'actions collectives et d'échanges de bonnes pratiques.
- CoWallonia est le réseau des espaces de coworking wallons coordonné par l'Agence du Numérique. Son développement est soutenu par Digital Wallonia, la Stratégie Numérique pour la Wallonie.

**Lien utile :**

Enquête CoWallonia 2016 : <https://www.digitalwallonia.be/enquete-cowallonia-2016/>

**Contact**

**Lisa Lombardi**

*Expert*

*Smart Territory Ambassador*

*Coordinatrice CoWallonia*

T. : +32 (0)81 778073

M. : +32 (0) 474 432736

<https://twitter.com/lisalombardibe>

**Agence du Numérique**

Avenue Prince de Liège 133

B-5100 Jambes

[L'AdN est partenaire du Plan Marshall 4.0](#)